

Vivre!

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 11 - JUILLET 2004

Montataire
19000



Notre ville

Sommaire

Notre ville	2 et 3
Mai-Juin à Montataire	4
Edito	5
Culture	6
Intercommunalité	7
Reportage	8 et 9
International	10
Résultat des élections européennes	11
Insolite	12
Tribune libre	13
Portrait	14
Etat-civil, brèves	15



Le groupe belge Vrenon sur la Place de la Mairie



Entre Balkans et Méditerranée, Tarab Orkestra, musique métissée au spectacle dînatoire en l'église Notre-Dame



Succès pour le troisième festival «Dances et Musiques du Monde»

Vivre ! N° 11 - Juillet 2004

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

Directeur de la rédaction : Jean-Paul Legrand

jp60.legrand@wanadoo.fr

06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44

Journaliste : Fatima Sissani

Photos : Jean-Louis Cormontagne

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,

Arnaud Couallier, Bruno Giordano,

Chantal Maupas, Fernand Tuil

Composition - Impression :

Imprimerie Municipale - Montataire

Vivre ! : Magazine mensuel officiel
de la Ville de Montataire

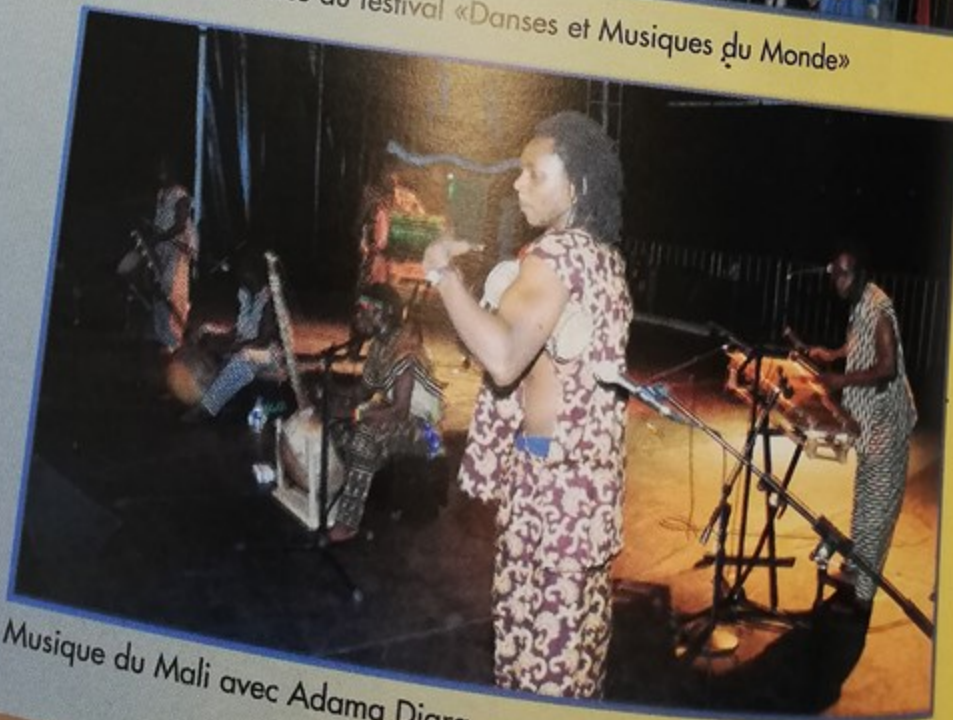
Rue André Ginisti - 60160 Montataire

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05



Très belle affluence au festival «Dances et Musiques du Monde»



Musique du Mali avec Adama Diara

Environnement, du nouveau dans les collectes

A partir du 1er décembre, la collecte sélective sera étendue à toute la ville. Elle se fera une fois par semaine tous les mercredis.

A compter de cette date, les Montatairiens pourront déposer leurs emballages dans les bacs jaunes et leurs journaux, prospectus, magazines dans les bacs bleus installés au bas de leur immeuble. Un dépliant réalisé par la Ville avec le syndicat mixte de la vallée de l'Oise donnera toutes les explications et les informations. Il sera distribué dans vos boîtes aux lettres à la rentrée.

C'est en 2001 que la collecte sélective a démarré pour les habitations individuelles car il n'y avait pas d'aménagements particuliers à réaliser au préalable. Le résultat, c'est 120 tonnes d'emballages, 100 tonnes de papier et 200 tonnes de verre qui ont été collectées en 2003. L'objectif est de réduire le tonnage des ordures ménagères. Plus on recycle de déchets, moins on brûle à l'incinérateur... et plus on récupère de matériaux à recycler. L'environnement est ainsi davantage préservé. Pour l'extension à l'habitat collectif, la municipalité a travaillé étroitement avec les différents bailleurs de la ville et de gros investissements ont été réalisés.

La mise en place du tri sur l'ensemble de la ville va permettre de réduire la fréquence des tournées de ramassage des ordures ménagères.

Actuellement celles-ci sont au nombre de quatre par semaine pour les logements collectifs et de trois pour les habitats individuels. A partir du mois de décembre, il n'y aura plus, sur tout le territoire de la

commune, que deux ramassages par semaine dans la mesure où la mise en place de la collecte sélective doit entraîner une réduction de la quantité d'ordures ménagères hors tri. C'est ainsi qu'entre 2002 et 2003, la quantité d'ordures ménagères collectée est passée de 5427 à 4770 tonnes.

Deux nouvelles bennes pour mieux travailler

L'acquisition, par la ville, de deux nouvelles bennes va permettre au service voirie-propreté de prendre lui-même en charge la collecte des déchets triés. Jusqu'à présent, c'était la société SITA qui collectait les bacs bleus et jaunes de la ville. En 2003, rien que pour la collecte dans les logements individuels, cette prestation a coûté à la ville, 68200 euros TTC. C'est une économie considérable qui va être réalisée grâce à la prise en charge directe par les services municipaux. Ceci permettra également une meilleure utilisation du matériel.

Pour tout renseignement concernant la collecte sélective, vous pouvez joindre Mélanie Laforge, animatrice du tri, aux services techniques municipaux : 03 44 64 45 45.

Notre ville



Les deux nouvelles bennes ultra-modernes acquises par la ville et les agents du service

La propreté dans la ville

Les ilôtiers constatent un accroissement des actes d'incivilités de plusieurs natures : les agressions verbales à leur rencontre, gestes provocateurs, jets d'ordures et de nourriture par les fenêtres avec le risque d'une prolifération de rats. Rappelons que sans la contribution de chaque habitant, il est impossible de garder la ville aussi propre que nous le souhaitons. Des initiatives pour le civisme seront prises par la municipalité dans les prochaines semaines.

En raison des aménagements nécessaires, les adresses suivantes bénéficieront de la collecte sélective en 2005 :

- Le 11, avenue du 19 mars 1962
- Le 7, 9, 11, rue Etienne Duwes
- Le 2 avenue Gabriel Péri
- Le 50 et 52, rue Anatole France
- Le 5 bis, avenue Gabriel Péri
- Le 30, 32, 34, rue Roger Salengro

Mai-Juin à Montataire



Concert en l'église de Montataire avec l'orchestre de chambre de la nouvelle Europe et Dominique Fornara au piano



Spectacle de fin d'année des enfants de l'école Edmond Lèveillé



A l'occasion de la journée contre la violence routière les élèves de l'école Jean Jaurès travaillent sur un livret ludique de la sécurité routière place de la mairie



Animation dominicale sur le marché Chorégrafic Band Trio



Concert de musique de verre à l'église Notre-Dame



Souvenir du Portugal de Montataire au festival «Dances et Musiques du Monde»



...ants de l'école Edmond Lévêillé



Immeubles en fête sur le parking de la rue Quénardel. 500 Montatairiens ont participé à cette opération dans six quartiers de la ville



Chorégrafic Band Trio



Six heures de natation à la piscine intercommunale de Montataire



Grand Prix de l'Office Municipal des Sports



...ses et Musiques



Tournoi de Hand ball inter-régional à la salle Marcel Coene

L'édito du Maire

L'Europe, les peuples, ont besoin d'une autre politique

Avec l'élection européenne du 13 juin, tous les gouvernements qui mettent en oeuvre l'ultra-libéralisme viennent d'être sévèrement sanctionnés. Nos concitoyens ont été privés d'un vrai débat sur les enjeux européens et sur le projet de Constitution européenne. Dans ces conditions on ne doit pas s'étonner d'une abstention massive. Les résultats à Montataire confirment cette tendance et le rejet de la politique du gouvernement Raffarin qui fait tant de mal à ceux qui vivent de leur travail ou qui en sont privés.

A force de ne pas vouloir entendre les citoyens, les dirigeants actuels prennent une lourde responsabilité pour l'avenir. Il est à craindre que le nouveau parlement européen poursuive des choix qui favorisent les délocalisations, la casse des services publics comme EDF-GDF ou la Poste et des acquis sociaux comme la Sécurité sociale. Il est indispensable de se rassembler pour résister et construire une Europe des peuples, une Europe fraternelle.



Car il s'agit de ne pas baisser les bras et de poursuivre l'intervention pour l'emploi notamment. Ainsi les élus du grand bassin creillois et les salariés d'Arcelor ont interpellé le Ministre Nicolas Sarkozy lors d'une délégation qui s'est rendue le 23 juin dernier au Ministère, pour que l'Etat prenne en compte l'avenir d'Arcelor Montataire et de ses salariés, pour qu'il intervienne afin de s'opposer aux choix des actionnaires et favoriser de nouveaux investissements dans l'usine de Montataire, pour assurer son avenir et offrir des perspectives aux plus jeunes.

L'emploi, la solidarité, la fraternité sont au cœur des aspirations de nos concitoyens, comme de tous les peuples d'Europe.

C'est justement la fraternité qu'une belle manifestation comme l'Euro 2004 de football met en valeur. Je vous invite à participer le 4 juillet à la fête de la Fraternité qui se terminera par la retransmission de la finale sur écran géant salle Armand Bellard, en souhaitant bien sûr que les bleus y soient présents !

Bonnes vacances à tous.

Jean-Pierre Bosino

Feu d'artifice

Mardi 13 Juillet - 23 h
Parking Ambroise Croizat

Montataire en fête du 14 au 30 août

Samedi 14 août : ouverture de la fête foraine

Samedi 21 août à 16 h 30 : inauguration officielle de la Fête communale par M. le Maire

- A 21 h : Fred chante Renaud

- **Lundi 23 août de 14 h 30 à 18 h 30** : La compagnie Fabrice Michaud animera la «Journée du Maire» avec après-midi demi-tarif offerte par le Comité des Fêtes

- **Mercredi 25 août** : Après-midi offerte par les artisans forains

- **Samedi 28 août à 21 h** : Gilles Puiset chante C. Jérôme

- **Lundi 30 août à 21 h** : Faust Bernier chante les hits de l'année

à 22 h : Tirage de la Tombola gratuite du Comité des Fêtes, avec Fabrice Michaud, illusionniste et ventriloque.

Il y a encore des bastilles à prendre

À la suite du rassemblement avec les enfants du centre des loisirs, le mardi 13 juillet, en soirée, aura lieu un spectacle pyrotechnique original mêlant le feu d'artifice au cinéma. Un film sur écran géant réalisé par le studio fidélio autour du thème «la mémoire ouvrière et la sidérurgie à Montataire».

Du 19ème siècle à nos jours, quelles conditions de travail, conditions de vie, quels combats, quelle réalité quotidienne, quelles entreprises, quelle identité pour la ville, quelles perspectives ?

La grande fête commémorative de juillet nous invite à retrouver sur grand écran des documents d'archives et des visages de Montatairiens qui témoignent... le tout auréolé de fusées, d'artifices, de lumières et de sons.

Un bal populaire sur la place de la mairie permettra de poursuivre la fête aux accents de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité.

Le comité des fêtes organise :

- Mardi 13 juillet à 23 h 30 un bal en républicain avec Joël Franck. Buvette sur place.



nt avec les enfants du
li 13 juillet, en soirée,
ique original mêlant le
sur écran géant réalisé
a thème «la mémoire
taire».

uelles conditions de
ombats, quelle réalité
uelle identité pour la

juillet nous invite à
ments d'archives et
moignent... le tout
nières et de sons.

mairie permettra de
iberté, de l'Égalité

ise :

républicain avec



L'état ne respecte pas sa signature

L'État vient d'annoncer aux villes et aux associations que les crédits qui leur sont accordés dans le cadre de la politique de la ville seront amputés de 75 %. Nous nous sommes entretenus avec Monsieur le Maire sur la portée de cette décision.

Pourriez-vous nous expliquer ce que l'on entend par politique de la ville ?

Ce dispositif d'État, existe depuis le début des années 1970. Son objectif principal est de «réintégrer» dans la ville les quartiers d'habitat social construits à la périphérie et confrontés à des problèmes sociaux et d'accès aux services publics.

Les villes et les partenaires qui interviennent dans ces quartiers pour atteindre cet objectif reçoivent des aides financières de l'État. Il s'agit d'un budget de fonctionnement qui vise à créer, entretenir, tisser du lien social dans la ville avec des services publics, des associations qui ont un rôle de relais entre les habitants.

À Montataire, c'est le quartier des Martinets au sens large (quasiment la moitié de la population de Montataire) qui est concerné par le contrat de ville.

Quels types de projets sont financés ?

La politique de la ville a permis que se développe toute une série d'actions et d'initiatives qu'elles soient mises en place par la municipalité, la communauté de communes (CAC), les associations ou d'autres partenaires dans la ville. Le contrat de ville nous a permis d'installer la mairie annexe des Martinets ainsi que des équipements sportifs et de service public. Les organismes HLM ont pu également procéder à la réhabilitation d'immeubles.

Comment se traduit concrètement cette restriction budgétaire ?

C'est la partie fonctionnement du contrat de ville qui est frappée par cette réduction de crédit : L'État nous annonce 50 % de crédits en moins en 2004. Dans la mesure où nous ne disposons à l'heure actuelle

que de 25 % de ce qu'on nous a promis, c'est en réalité 75 % de crédits en moins qui seront versés.

Cela se traduit concrètement par des réductions de subventions très fortes aux associations mais aussi pour la ville qui devra financer intégralement ses propres actions. C'est le même cas de figure au niveau intercommunal pour des associations qui interviennent dans le contrat de ville sur les quatre villes de la CAC, et qui sont frappées de la même façon.

Par de telles mesures, l'État se met dans l'impossibilité de respecter le contrat de ville qu'il a conclu avec les collectivités. Aussi, je m'interroge très fortement sur la légalité de ces réductions de crédits.

Notre photo en médaillon : Les associations et les élus ont protesté en préfecture le 3 juin dernier contre ces réductions de crédits

Associations intercommunales particulièrement touchées par cette baisse de crédit

Maître d'ouvrage	Actions	Coût de l'action		Subvention Etat	
		2003	2004	2003	2004
Compagnons du Marais	Centre d'accueil et d'hébergement d'urgence	159018	170490	55000	4053
Vacances et Familles 60 AFMA	Vacances familiales	30090	30410	6594	0
Interm'aide	Médiation sociale et culturelle	163029	167320	40375	0

Associations de la ville particulièrement touchées par cette baisse de crédit

Action 2004 en fonctionnement	Maître d'ouvrage	Coût total de l'action TTC	FIV* 2004 sollicités	FIV* 2004 répartis	FIV 2003 obtenus	FIV 2002 obtenus
Animation/boutique info Point écoute	JADE	733449 €	42000 €	21000 €	42000 €	42000 €
Ronde des sports	OMS	14400 €	3800 €	-	3800 €	3100 €

*FIV : Fonds Interministériel pour la Ville

Reportage

Sitôt passées, on attend les prochaines : il s'agit évidemment des vacances d'été. Il faut dire que cette période de congés ne ressemble à nulle autre. C'est probablement la seule où chacun s'efforce de trouver une solution pour quitter sa ville, son village, parfois son pays, pour quelques jours ou quelques semaines. C'est aussi la seule qu'on appréhende avec autant d'anxiété quand on sait qu'on ne pourra pas partir. En effet, quatre français sur dix n'ont pas les moyens de partir en vacances. Il s'agit des salariés des petites entreprises mais aussi des chômeurs, des Rmistes, des temps partiels imposés, des CDD, etc. Certes depuis les années 50, le nombre de personnes en capacité de s'offrir des vacances a été multiplié par deux. Certainement grâce au développement du tourisme social et associatif et à cette prise de conscience que chaque personne, quel que soit son statut social, doit pouvoir décompresser à un moment

ou un autre de l'année. Mais le chômage, grandissant, a exclu de nombreux salariés des dispositifs d'aide qui leur permettaient auparavant de s'offrir des vacances. De plus, le vieillissement du parc d'hébergement (les fameux villages de vacances que l'Etat, les collectivités locales et les caisses d'allocations familiales ont développé), la concurrence du tourisme marchand, la diminution des subventions risquent de mettre sérieusement à mal ce principe.

C'est pour cette raison qu'en juillet 2001, les cinq confédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) ont adopté une déclaration commune avec l'union nationale des associations de tourisme dans laquelle elles réaffirment «leur attachement au maintien et au développement d'une politique de départ pour tous, dans un souci de mixité sociale».

Mais cet appel ne semble pas entendu par l'Etat. En effet, les

réductions budgétaires annoncées aux associations dans le cadre des contrats de ville frappent aussi celles qui participent au développement du tourisme social. Par exemple, à Montataire l'association «Vacances familles 60» a vu ses subventions réduites de 100 % en 2004. Cette association aide les familles qui bénéficient des bons vacances de la CAF à partir en vacances.

Malgré tout, nombre d'associations de Montataire ainsi que la municipalité se mobilisent chaque année pour proposer aux habitants des possibilités de se détendre soit à l'occasion de courts séjours destinés aux enfants soit par des sorties à la journée souvent ouvertes aux familles.

Secours populaire

La journée annuelle des «Oubliés des vacances» aura lieu cette année le 23 août à Calais. Vous pouvez vous inscrire en téléphonant au 03 44 27 39 68.

Les vacances pour tous



La base de Loisirs de Saint Leu d'Esserent

Dotée de 50 hectares de terrain et d'une baignade aménagée dans une ancienne gravière, la base de loisirs offre une grande panoplie d'activités. Du mois de juillet au mois d'août, la base de loisirs sera ouverte tous les jours de 10 à 19h.

Vous pourrez vous y baigner, pique-niquer, pêcher, profiter des activités nautiques, faire du tir à l'arc, de l'équitation, du mini-golf, pratiquer des sports collectifs, découvrir le parc animalier.

Les Montatairiens bénéficient d'un tarif préférentiel tout à fait intéressant :

2,10 € pour les adultes et 1,10 € pour les enfants de plus de quatre ans. Gratuit pour les autres.

Si vous êtes chômeur ou étudiant, vous pourrez bénéficier d'un tarif réduit.

Pour tout renseignement :

03 44 56 77 88

ou le Site Internet :

www.basestleu.fr.vu

Piscine Intercommunale de Montataire

Ouverte du lundi
au dimanche inclus

Période Juillet-Août.

Lundi : 12 h - 20 h

Mardi : 9 h 30 - 19 h 30

Mercredi : 10 h - 19 h 30

Jeudi : 9 h 30 - 19 h 30

Vendredi : 9 h 30 - 20 h

Samedi : 9 h - 12 h

Dimanche : 9 h - 12 h

14 h - 18 h

Tél. : 03 44 27 46 03.

Le centre de loisirs

A travers le thème «A la découverte de la Grèce Antique», le service des centres de loisirs propose aux enfants âgés entre 3 et 16 ans de nombreuses activités de loisirs, découvertes, théâtrales, manuelles, sportives et culturelles. Des mini-séjours sont également

proposés aux 4-5 ans, 6-7 ans, 8-12 ans et 12-16 ans.

N'oubliez pas le défilé du 14 juillet qui partira à 21 h du parking de la piscine de Montataire. Au programme, défilé de chars dans les rues de la ville. La distribution des lampions aura lieu à l'arrivée, prévue à

23 h, sur la place de la mairie. Vous êtes tous conviés à la fête des centres qui aura lieu le dimanche 29 août de 12 h à 17 h 30.

Vous aurez tous les renseignements en vous procurant la plaquette du service des centres de loisirs ou en appelant le service au : 03 44 27 48 65.

Service des sports

Deux formules d'activités sont proposées :

- Des activités à la demi-journée pour les jeunes âgés entre 10 et 17 ans.

- Le matin au stade Armand Bellard

- L'après-midi à la salle Marcel Coene

Deux challenges et deux mini-raids seront organisés au cours du mois de juillet.

Les activités sont ouvertes aux filles et aux garçons.

Les inscriptions se font sur place du lundi au vendredi.

- Des stages ouverts aux 9-16 ans.

Ils se dérouleront du lundi au vendredi et sont axés sur des activités extérieures.

Vous pourrez pratiquer des sports de glisse, des sports collectifs, vous essayer

à la pêche ou à l'équitation ou tout simplement goûter au plaisir du vélo.

Bien d'autres activités sont au programme.

Chaque vendredi, un pot de l'amitié est organisé pour clôturer la semaine

de stage. Un moment pour qu'enfants, éducateurs et parents puissent échan-

ger.

Inscription : 03 44 27 04 00

Reportage

Association Jade

Tout au long de l'été, l'association propose des mini-camps d'une durée de quatre jours environ tout au long des mois de juillet et août dans la Baie d'Authie, à Rambouillet, Montmorency, Poitiers (au Futuroscope), Angleterre.

Des séjours d'une semaine sont également au programme pour découvrir le Périgord ou l'équitation dans les Vosges.

Ces séjours sont ouverts aux jeunes de 13 à 17 ans.

Des stages divers sont proposés.

Les familles ne sont pas oubliées

puisque des sorties sont organisées à leur intention à Paris,

Dieppe et bien d'autres endroits.

Renseignements et inscriptions à

Jade : 03 44 28 09 30.

le service des centres de loisirs propose aux enfants âgés entre 3 et 16 ans de nombreuses activités



L'Europe : et maintenant ?



On ne peut pas dire que la campagne des élections européennes ait permis aux citoyens de se faire une opinion du texte qui devrait fonder les grands principes de l'Union des 25 états membres. Pourtant c'était l'occasion dans tous les pays concernés et en particulier en France de porter à la connaissance de chacun le projet de Constitution de l'Union élaboré depuis plusieurs mois par l'ancien Président Valéry Giscard d'Estaing.

Tout se passe comme si les discours sur l'Europe étaient complètement aseptisés, comme si il fallait présenter l'Europe d'aujourd'hui non pas telle qu'elle est réellement mais sous un angle idyllique qui masque les maux dont elle souffre : chômage massif, délocalisations, concurrence exacerbée entre les peuples, bureaucratie politique.

L'Europe libérale ne fait pas recette

Pourtant l'abstention massive et les résultats des élections du 13 juin traduisent une nette sanction des différents gouvernements socio-démocrates ou de droite qui mettent en œuvre l'ultra-libéralisme.

On ne peut pas dire non plus que les peuples ont manifesté un enthousiasme débordant à l'élargissement à dix nouveaux pays alors que celui-ci aurait pu constituer, si la construc-

tion européenne était vraiment démocratique, un événement de très grande portée. Il faut malheureusement convenir, là aussi, que cet élargissement s'est opéré sans que les citoyens puissent en débattre et en soient les artisans convaincus, nourrissant des craintes fort légitimes sur les conséquences d'un tel élargissement en matière d'emploi, d'agriculture, de modèle social.

Curieusement le texte de la Constitution sera soumis à deux modalités d'approbation selon les pays : soit par voie de référendum, soit par vote des parlements nationaux. Pour un projet de cette importance, pourquoi ne pas avoir décidé ce qui semble le plus efficace et le plus juste pour mobiliser les peuples : les consulter tous sans exception par référendum sur la base d'un grand débat en Europe? Les dirigeants actuels de l'Union craindraient-ils que leur projet de Constitution soit rejeté ?

Un projet de Constitution européenne qui pose question

De plus, le texte de Constitution ne fonde pas l'Union sur des principes de coopération et de développement mutuellement avantageux pour toutes les nations qui la composent puisque dans son préambule il est stipulé que «L'Union européenne offre à ses citoyennes et à ses citoyens un marché unique où la

concurrence est libre et non faussée». On ne peut pas estimer qu'ériger la concurrence de marché en principe constitutionnel puisse représenter un facteur de mobilisation populaire au moment même où les peuples vivent au quotidien les effets dévastateurs de cette politique qui se traduit par des délocalisations, du chômage et des reculs sociaux graves. D'ailleurs des voix s'élèvent contre une telle conception qui considère les peuples comme des composantes d'un marché où la liberté est essentiellement celle de faire du profit.

L'exigence d'un référendum

Les citoyens ont déjà l'expérience de cette orientation qui permet à quelques actionnaires de fermer des entreprises productives, de les délocaliser ou d'abandonner des pans entiers de production comme c'est le cas à Arcelor Montataire. On voudrait dégoûter les citoyens de s'intéresser à l'Europe qu'on ne s'y prendrait pas autrement. A moins qu'ils se fassent entendre et exigent un vrai débat qui leur permettrait de participer à un référendum sur la Constitution où leurs voix compteraient vraiment.

Résultats de l'élection Européenne du 13 Juin 2004 à Montataire

Noms des bureaux	N° 1 Mairie		N° 2 Libération		N° 3 Langevin		N° 4 Wallon		N° 5 Decour A		N° 6 Decour B		N° 7 Curie		N° 8 Curie		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Inscrits	586		584		952		835		924		967		593		802		6243	
Votants	245		249		356		326		246		341		229		276		2268	
Nuls	9		9		10		10		11		12		12		6		79	
Exprimés	236	96,33	240	96,39	346	97,19	316	96,93	235	95,53	329	96,48	217	94,76	270	97,83	2189	96,52
Parti des travailleurs	3	1,27	7	2,92	7	2,02	8	2,53	8	3,40	10	3,04	0	0,00	4	1,48	47	2,15
Liste Lo-Lct, soutenue A. Laguiller et O. Besancenot	12	5,08	6	2,50	19	5,49	8	2,53	15	6,38	13	3,95	8	3,69	13	4,81	94	4,29
Avec les communistes, une autre voie pour une autre Europe	66	27,97	75	31,25	86	24,86	104	32,91	73	31,06	88	26,75	32	14,75	69	25,56	593	27,09
Et maintenant, l'Europe sociale	51	21,61	60	25,00	94	27,17	72	22,78	66	28,09	91	27,66	63	29,03	82	30,37	579	26,45
Avec l'Europe, voyons la France en grand	19	8,05	21	8,75	22	6,36	19	6,01	5	2,13	15	4,56	21	9,68	12	4,44	134	6,12
Liste Front National	31	13,14	32	13,33	49	14,16	52	16,46	39	16,60	51	15,50	21	9,68	38	14,07	313	14,30
Europe Démocratie Espéranto	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
La France d'en bas	7	2,97	8	3,33	11	3,18	4	1,27	7	2,98	8	2,43	3	1,38	6	2,22	54	2,47
Moins d'impôts, gérer utilement, l'emploi pour tous	01	0,00	4	1,67	2	0,58	3	0,95	1	0,43	5	1,52	6	2,76	5	1,85	26	1,19
L'écologie, Les Verts - Parti Vert européen	12	5,08	9	3,75	15	4,34	19	6,01	14	5,96	15	4,56	21	9,68	11	4,07	116	5,30
CNPT pour la France qu'on aime, l'Europe des différences	2	0,85	0	0,00	4	1,16	3	0,95	1	0,43	3	0,91	0	0,00	0	0,00	13	0,59
Philippe de Villiers	10	4,24	3	1,25	7	2,02	5	1,58	2	0,85	8	2,43	14	6,45	10	3,70	59	2,70
Vivre mieux avec l'Europe	0	0,00	0	0,00	1	0,29	0	0,00	1	0,43	0	0,00	1	0,46	0	0,00	3	0,14
Pasqua, la France en tête	4	1,69	4	1,67	6	1,73	3	0,95	1	0,43	5	1,52	7	3,23	6	2,22	35	1,60
Oui, à l'Europe fraternelle	3	1,27	1	0,42	1	0,29	5	1,58	1	0,43	6	1,82	3	1,38	5	1,85	25	1,14
www.Jevoteautrement.com	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	1	0,05
Alliance royale	0	0,00	0	0,00	1	0,29	0	0,00	0	0,00	0	0,00	17	7,83	9	3,33	97	4,43
UDF-Europe	16	6,78	10	4,17	21	6,07	11	3,48	2	0,85	11	3,34	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Pour une France indépendante, écologique et solidaire dans une Europe des nations	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00

Insolite

insolite insolite insolite insolite

insolite



insolite

insolite insolite insolite insolite

La majorité municipale

Arcelor :
Nous publions ci-dessous des extraits de la lettre adressée à M. Sarkozy par MM. Blanchard, Bosino et Grimbart

En décidant de supprimer 440 emplois dans son usine de Montataire, le groupe industriel Arcelor a provoqué une véritable onde de choc dans l'agglomération creilloise (...) Une action collective entreprise en concertation avec l'intersyndicale du site de Montataire aboutissait notamment à l'organisation d'une grande manifestation réunissant plusieurs milliers de personnes, le 16 janvier dernier, dans les rues de l'agglomération pour s'opposer à ces choix et promouvoir des solutions alternatives favorables à l'emploi et l'investissement.

Nous tenons également à vous préciser que ce plan dit social intervient alors que Monsieur Guy Dollé, le Président d'Arcelor annonce que le bénéfice réalisé en 2004 par le leader mondial de la sidérurgie serait largement supérieur à celui de 2003 (...) Nous remarquons aussi que ce grand groupe industriel occupe l'une des premières places du CAC 40 et met en place actuellement une stratégie de développement qui fait bien peu de cas des réalités sociales de notre pays comme de son avenir industriel et économique.

Arcelor est issue d'une fusion de plusieurs sociétés, dont Arcelor issue d'Usinor qui, comme entreprise publique, a bénéficié de fonds publics au sein de la sidérurgie, base importante de l'indépendance industrielle de notre pays (...) Nous avons sollicité un rendez vous avec Monsieur Francis Mer qui n'avait pas donné suite à notre demande. Devant ce mutisme, nous nous étions ensuite adressé au Premier ministre qui nous avait répondu avoir confié le dossier à Monsieur Jean-Paul Delevoye.

N'ayant à ce jour, reçu aucune réponse de vos services, nous vous informons que nous nous rendrons, le mercredi 23 juin prochain à 10 h 30, au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, afin de vous informer des conséquences désastreuses des décisions d'Arcelor pour le bassin creillois et pour le sud de l'Oise mais aussi pour vous demander d'intervenir pour que soient déployés des investissements nouveaux seuls susceptibles de garantir le futur de cette usine indispensable à l'équilibre économique de notre région.

Groupe communiste et républicain

Groupe socialiste et républicain

Groupe «Montataire Pour Tous»

Madame, Monsieur,

Dans un de vos courriers, vous nous demandez de commenter les résultats des Elections Cantonales et Régionales. Sachez que le groupe de Montataire Pour Tous, trouve les résultats plutôt favorables pour notre ville.

Souvenez-vous.. La ville toute entière s'est mobilisée pour obtenir les subventions nécessaires pour faire les travaux de l'axe Lénine, Jaurès, République. Le Conseil général de l'époque (de droite) a refusé ces demandes prétextant qu'il y a des villes qu'il faut aider davantage.

Aujourd'hui le nouveau Conseil général (de gauche) a accepté de donner ces subventions. Pour notre part, nous nous en réjouissons.

Il va sans dire que le refus d'avant était un refus politique et non un refus économique et nous le regrettons. Nous le regrettons d'autant plus que d'autres communes aujourd'hui paient certainement ce changement de majorité départementale.

Pour notre part nous trouvons que cette façon de faire est lamentable : dépenser notre argent en fonction des idées et non des besoins réels des communes ça n'est pas tolérable. Cela s'appelle de la ségrégation économique.

Il serait temps que la raison l'emporte sur la passion, que les subventions soient accordées en fonction des projets, de leur importance pour les habitants et aussi des impôts que paient ces mêmes habitants au conseil général.

Notre analyse est la même quant au résultat des régionales.

Au delà de notre ville, nous avons une pensée pour les habitants de St Leu d'Esserent et de la déviation qu'ils demandent depuis des années. Mr le Maire de St Leu est également Conseiller Général. Il ne devrait pas avoir de mal à convaincre ses amis du département et de la région pour que la déviation voit le jour. Cette déviation est nécessaire pour la tranquillité des habitants, leur sécurité et celle des usagers.

Merci pour vos courriers et pour vos visites le samedi matin en Mairie de 10 h à 12 h et à l'aube de cet été, à vous tous, nous vous souhaitons des moments de détente avec vos familles.

Jean-Pierre Mercier

Tribune libre

Montataire à gauche 100%

La contribution de ce groupe n'est pas parvenue à la rédaction

Brèves

**Crèche et Halte-jeux
Louise Michel**

A partir du 1er septembre 2004, la prestation de service unique est mise en place à la crèche et à la halte-jeux.

Elle vise à mieux répondre aux besoins des familles en tenant compte de leur emploi du temps. Cet accueil à la carte plus souple, permettra de satisfaire un plus grand nombre de familles.

Renseignements auprès
de Mme Anoma au :

03 44 27 05 31

OMRPA

Si vous êtes retraité, vous pourrez participer le 12 août à la découverte d'Étretat et de ses falaises.

Un après-midi au zoo de Vincennes est programmé le 18 août.

Un séjour en Crète vous est proposé du 6 septembre au 20 septembre 2004.

Pour tout renseignement :

03 44 64 45 60

Etat Civil

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Avril 2004

CASSE 46x le 19.

MELTANE Offia le 19.

Ils se sont mariés

Avril 2004

TRACON Ludovic et VASSEUR Jennifer, le 3.

Ils sont décédés

Avril 2004

RUCHE Jean, 79 ans, le 1er.

BALDWIN Olga, 100 ans, veuve BASSO, le 2.

RUSSELLE Fernande, 90 ans, veuve LAURENT, le 7.

SCHRAEL Aminia, 50 ans, le 11.

CHRON Ferns, 77 ans, épouse BOULANGER, le 21.

Nouveau cimetière

Les concessions de terrain de 15 ans et 30 ans dont la validité a expiré au plus tard le 31 décembre 2002 devront être renouvelées avant le 31 décembre 2004. Passé ce délai, elles seront reprises, conformément à l'article L 2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La liste des concessions est établie, conformément aux règlements en vigueur à la mairie et aux portes des cimetières.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher du service de l'Etat Civil aux heures habituelles d'ouverture.

C.N.L

Pour tous vos problèmes touchant les locataires, la C.N.L est à votre disposition chaque deuxième jeudi du mois au 11, rue du 19 mars 1962.

Renseignements au :

03 44 27 55 17

03 44 27 18 64

03 44 27 43 77

Brèves

Forum de la Vie associative

En septembre 2004

Stade Marcel Coene

Si vous ne connaissez pas encore les possibilités que vous offre la vie associative, venez les découvrir au Forum de la vie associative.

Profitez de ce moment pour inscrire vos enfants et vous-même dans les associations de votre choix, sportives, culturelles, de quartier, d'amitié.

Venez aussi soutenir l'ensemble des bénévoles qui permettent la vie associative de la commune, venez aussi les rejoindre en prenant quelques responsabilités d'encadrement, de gestion, venez tout simplement offrir votre aide, quelques heures par mois.

Yannick Panier

Président du Comité des Fêtes

Plan national civilité

Un courrier individuel a été envoyé par le Maire à chaque personne âgée de plus de 60 ans inscrite au service retraités (situé à la Résidence M. Mignon).

Il s'agit de procéder au recensement des personnes vulnérables en relation avec une possible période de forte chaleur cet été.

Les familles soucieuses de vérifier l'inscription de leurs proches peuvent s'adresser à la Résidence Maurice Mignon 118, Rue Jean Jaurès.

Tél : 03 44 64 45 60

Toutefois, il doit s'agir d'une démarche volontaire d'inscription de la part de la personne concernée. Il sera donc nécessaire que celle-ci demande elle-même par écrit son inscription sur cette liste.

Une fiche a été envoyée avec chaque courrier à domicile.

Dans tous les cas, vous pouvez vous adresser au service «retraités».

Résidence Maurice Mignon, 118, rue Jean Jaurès
Montataire - Tél : 03 44 64 45 60

Responsable : Mme Claudine FANCHON

Animatrice : Mme Magali BAYART

Secours populaire

Le secours populaire tiendra sa permanence durant l'été uniquement le lundi de 14 h à 16 h à l'école Jacques Decour, RDC, avenue Anatole France.

La permanence du point écoute est maintenue durant cette période.

Etat Civil

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Avril 2004

CISSE Aby, le 19,
MEZIANE Célia, le 19.

Ils se sont mariés

Avril 2004

DRAUX Ludovic et VASSEUR Jennifer, le 3.

Ils sont décédés

Avril 2004

RICHEZ Jean, 79 ans, le 1er,
BAUDOIN Olga, 100 ans, veuve BASSO, le 2,
ROUSSELLE Fernande, 90 ans, veuve LAURENT, le 7,
SOBRAL Antonio, 50 ans, le 11,
CARON Yvette, 77 ans, épouse BOULANGER, le 21.

Nouveau cimetière

Les concessions de terrain de 15 ans et 30 ans dont la validité a expiré au plus tard le 31 décembre 2002 devront être renouvelées avant le 31 décembre 2004. Passé ce délai, elles seront reprises, conformément à l'article L 2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La liste des concessions est affichée, conformément aux règlements en vigueur, à la mairie et aux portes des cimetières.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher du service de l'Etat Civil, aux heures habituelles d'ouverture.

C.N.L.

Pour tous vos problèmes touchant les locataires, la C.N.L. est à votre disposition chaque deuxième jeudi du mois au 11, rue du 19 mars 1962.

Renseignements au :

03 44 27 55 17

03 44 27 18 64

03 44 27 43 77

Brèves

Forum de la Vie associative

En septembre 2004

Stade Marcel Coene

Si vous ne connaissez pas encore les possibilités que vous offre la vie associative, venez les découvrir au Forum de la vie Associative.

Profitez de ce moment pour inscrire vos enfants et vous-même dans les associations de votre choix, sportives, culturelles, de quartier, d'amitié.

Venez aussi soutenir l'ensemble des bénévoles qui permettent la vie associative de la commune, venez aussi les rejoindre en prenant quelques responsabilités d'encadrement, de gestion, venez tout simplement offrir votre aide, quelques heures par mois.

Yannick Panier

Président du Comité des Fêtes

Plan national canicule

Un courrier individuel a été envoyé par le Maire à chaque personne âgée de plus de 60 ans inscrite au service retraités (situé à la Résidence M. Mignon). Il s'agit de procéder au recensement des personnes vulnérables en relation avec une possible période de forte chaleur cet été.

Les familles soucieuses de vérifier l'inscription de leurs proches peuvent s'adresser à la Résidence Maurice Mignon 118, Rue Jean Jaurès.

Tél. : 03 44 64 45 60

Toutefois, il doit s'agir d'une démarche volontaire d'inscription de la part de la personne concernée. Il sera donc nécessaire que celle-ci demande elle-même par écrit son inscription sur cette liste.

Une fiche a été envoyée avec chaque courrier à domicile.

Dans tous les cas, vous pouvez vous adresser au service «retraités».

Résidence Maurice Mignon, 118, rue Jean Jaurès
Montataire - Tél : 03 44 64 45 60

Responsable : Mme Claudine FANCHON

Animatrice : Mme Magali BAYART.

Secours populaire

Le secours populaire tiendra sa permanence durant l'été uniquement le lundi de 14 h à 16 h à l'école Jacques Decour, RDC, avenue Anatole France.

La permanence du point écoute est maintenue durant cette période.



Montataire
VILLE DE L'OISE

Fête de la Fraternité

Dimanche
4 juillet 2004
20h45

salle de sports
Armand Bellard

Finale de l'Euro
sur écran géant